

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 janvier 2018

OPLEO AVOCATS COOPTE SANDRINE GARDEL EN QUALITE D'ASSOCIÉE

Opleo Avocats annonce la cooptation de Sandrine Gardel en qualité d'associée. Sa promotion illustre l'ambition du cabinet de renforcer sa pratique du droit social et de délivrer un service à haute valeur ajoutée répondant aux problématiques spécifiques des hommes et femmes clés de l'entreprise.

Avocate au barreau de Paris depuis 2010, Sandrine Gardel intervient sur l'ensemble des problématiques du droit social, notamment l'accompagnement du management sous LBO et dans la négociation des *management packages*, ainsi que dans la mise en place de systèmes d'*incentives* ou de rémunérations complémentaires. Elle a par ailleurs développé une expertise dans le conseil des équipes dirigeantes ou des managers à l'entrée ou à la sortie de sociétés cotées ou non cotées, et dans la gestion des risques sociaux. Elle assiste également les dirigeants et groupes familiaux dans leurs contentieux individuels ou collectifs.

« Je me réjouis de ma nomination en tant qu'associée, car elle va me permettre d'affirmer la dimension sociale de notre conseil, qui implique souvent des enjeux stratégiques majeurs pour nos clients. Ayant travaillé auparavant au sein de deux grands cabinets internationaux, je suis très sensible aux valeurs d'excellence, de transversalité et d'engagement que portent les avocats de ce cabinet, » commente Sandrine Gardel, associée.

« Nous sommes très heureux que Sandrine soit associée du cabinet. Son expertise et son expérience « corporate » sont autant d'atouts qui permettent de proposer le droit social comme levier de création de valeur pour nos clients, » analyse Pierre-Olivier Bernard, associé fondateur d'Opleo Avocats. *« Cette cooptation s'inscrit pleinement dans notre volonté d'offrir des expertises en matière juridique, fiscale, sociale et patrimoniale qui répondent exclusivement aux besoins des hommes et des femmes clés de l'entreprise dans leurs prises de décision. »*

A PROPOS DE SANDRINE GARDEL

Avant de rejoindre Opleo Avocats en qualité de *Of Counsel* en novembre 2016, Sandrine Gardel a exercé au sein des cabinets Cleary Gottlieb Steen & Hamilton (2012-2016) et Jones Day (2010-2012). Elle est titulaire d'un Master 2 Professionnel en droit des affaires de l'Université de Paris Dauphine (2007) et diplômée de l'Ecole de Management de Lyon (EM-Lyon) (2010). Sandrine publie régulièrement et anime de nombreuses formations en interne et auprès des clients du cabinet sur des aspects pointus de droit social liés à la rémunération individuelle et collective des dirigeants et des managers clés de l'entreprise, et aux opérations de *private equity*, de transmission et de changement de prise de contrôle.

A PROPOS D'OPLEO AVOCATS

Le cabinet Opleo Avocats combine une approche transversale des sujets de *private equity* avec une expertise pointue en fiscalité, droit des sociétés, droit social et droit patrimonial afin de fournir à ses clients une analyse complète et intégrée des enjeux liés aux opérations de capital risque, capital développement et capital transmission, en France et à l'international. Opleo Avocats compte 15 avocats dont 4 associés et a pour vocation d'accompagner les hommes et femmes clés de l'entreprise dans leurs prises de décision, qu'ils soient dirigeants, entrepreneurs, cadres dirigeants, actionnaires référents ou investisseurs privés, afin de valoriser leurs intérêts professionnels et personnels.

www.opleo-avocats.com

CONTACT PRESSE

Karin Wiig : kwiig@doubleinternational.com

Tél : 01 58 22 16 80 / Port : 06 62 57 15 79